



Arras, le 1^{er} mars 2018

La Préfecture du Pas-de-Calais, précurseuse dans la dématérialisation de ses démarches

Dans le cadre du Comité interministériel à la transformation publique du 1^{er} février 2018, Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, a réaffirmé la volonté du gouvernement d'accélérer la transformation numérique des administrations afin de rendre la totalité de ses services publics accessibles en ligne à compter du 1^{er} janvier 2022.

Engagée depuis plusieurs années dans la dématérialisation des procédures, **la préfecture du Pas-de-Calais a été sollicitée pour témoigner de son expérience lors de la conférence de presse tenue ce jour par Mounir MAHJoubi, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du numérique à l'occasion de lancement de la plateforme demarches-simplifiees.fr.**

Le Pas-de-Calais a été un département précurseur par la mise en place dès septembre 2016, d'un guichet unique dématérialisé pour la politique de la ville.

Ainsi, depuis le site www.politiqueville62.fr, il est possible pour tous les porteurs de projet de soumettre simplement et rapidement leur demande de subvention au service des 160 000 habitants des quartiers prioritaires du Pas-de-Calais.

Après cette expérience réussie en matière de politique de la ville, plusieurs procédures ont été engagées dans une démarche de dématérialisation :

- Une plateforme commune de dépôt des demandes de subvention des opérations d'investissements des collectivités a été mise en place en lien avec les services du Conseil départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales, et de la Fédération départementale d'énergie du Pas-de-Calais. Depuis le début de l'année 2018, une soixantaine de communes ont fait le choix d'expérimenter la nouvelle plateforme de dépôt de dossier mise à leur disposition.
- D'autres démarches ont été menées dans le domaine du logement ainsi que celui de la sécurité et de la prévention (fonds de soutien accordés aux actions de sécurité routière, ou aux opérations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, de lutte contre les drogues et les pratiques addictives, ou de prévention de la délinquance).

Les services de la préfecture du Pas-de-Calais sont engagés dans cette stratégie de fond, qui modernise les pratiques administratives, accélère le temps de traitement des dossiers, et vient répondre à l'objectif gouvernemental de rendre accessibles en ligne les services publics.